

**FASSI****UTAC**
Opérateur Qualifié

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous notre BON DE COMMANDE pour 3 semi-benne acier Hardox VENDEE CARROSSERIE.

3 SEMI-BENNE VENDEE CARROSSERIE – 3 ESSIEUX PTR 44 T. – POIDS 9 100 kg +/- 3 %

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU CHASSIS

- Châssis acier haute résistance (AHR) pour sellette hauteur 1450 mm à vide (plat supérieur et inférieur 120x8)
- 2 longerons reconstitués en 1 entraxe 1300 mm
- Tôle d'attelage renforcée
- Traverse avant avec support de vérin boulonné
- Suspension pneumatique SAF intégral
- Tri-dem
- Freins à disques diamètre 430
- 6 Roues simples 385/65R22,5 – jantes acier
- Pare-choc acier homologué rétractable permettant l'accès au finisseur (manuel)
- ABS
- Ailes anti-projection en polyéthylène sur support renforcé avec bavettes relevables
- Barres latérales pare cyclistes homologués
- Porte-extincteur avec extincteur
- Signalisation conforme au code Européen
- Finition peinture RAL à définir
- Béquille à 2 vitesses
- Essieu relevable avant avec temporisation
- RAL à définir

DESCRIPTIF BENNE ACIER HARDOX 450

- Forme demi cylindrique avec longerons
- Dimensions 7800 mm x 2250 mm x 1600 mm
- Benne tous matériaux en acier HARDOX
- Volume 27 m³
- Tôle fond épaisseur 10 mm HARDOX 450
- Tôle côté épaisseur 10 mm HARDOX 450
- Longerons sous caisse 10 mm
- Sans poteau
- Bordures de rives en forme de pointe
- Face avant renforcée intégrant la reprise du vérin hydraulique en acier Hardox 10 mm
- Face avant inclinée de 25° afin de faciliter le décollage de la matière
- Porte arrière hydraulique double effet en acier Hardox 10 mm
- Caisson arrière renforcé
- Vérin télescopique basse pression (150 bars)
- Porte pelle et balais (emplacement à définir)
- Echelle sur le côté à mettre en face pare-cycliste

ZA Croix des chaumes - 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE - Tél. 02 51 31 81 81 - Fax 02 51 31 67 68

SAS au capital de 50 000 € - R.C.S La Roche B 441 710 837 - Siret 441 710 837 00010 - APE 2920 Z - T.V.A. FR 03 441 710 837



FASSI



UTAC
Opérateur Qualifié

- Crochet mécanique spécial enrobé
- Support balais et pelles sur face avant
- Sablage – apprêt Epoxy
- Sans trappe
- Peinture NOIRE SUIVANT VOTRE RAL

QTE Prix unitaire TOTAL HT

TOTAL HT unitaire de la semi-benne..... 3

OPTIONS :

- ☐ Coffre PVC sur châssis..... 3
- ☐ Forfait pour carte grise..... 3
- ☐ forfait transport du Poiré sur Vie (85) à Dpt 69..... 3

TOTAL HT unitaire SEMI-BENNE avec options..... 3

CONDITIONS DE VENTE :

-
-
-

NOTA :

Le paramétrage de la prise de mouvement reste à la charge du concessionnaire ou du client. Possibilité d'intervention dans nos ateliers.

Véhicule carrossé conforme au code de la route avec contrôle de conformité initial du véhicule afin de permettre l'immatriculation et d'éviter le 1^{er} passage aux mines.

En cas d'acceptation de notre offre, nous vous remercions de nous faire parvenir par courrier, mail ou fax dès que possible, l'original du COC et de l'annexe 17 (ou une copie lisible) afin que nous puissions garantir la totale conformité du véhicule carrossé au code de la route.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à tous produits vendus par VENDEE CARROSSERIE. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre VENDEE CARROSSERIE et ses clients en France ou à l'étranger, quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de VENDEE CARROSSERIE. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par l'acheteur, dans ses conditions générales d'achat ou dans tout autre document, sera inopposable à VENDEE CARROSSERIE, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Ces conditions générales de vente constituent un élément essentiel de l'acceptation de contracter de VENDEE CARROSSERIE. VENDEE CARROSSERIE entend maintenir ses conditions générales de vente aussi longtemps que possible. Néanmoins, VENDEE CARROSSERIE se réserve le droit de procéder à tout moment, sans préavis, à des modifications des présentes conditions générales de vente.

2. COMMANDES ET EXÉCUTION

Toute commande passée auprès de VENDEE CARROSSERIE est ferme et définitive pour le client dès réception par VENDEE CARROSSERIE d'un bon de commande ou de tous autres supports faisant état d'une commande. Le client ne peut céder à un tiers les droits découlant du présent contrat sans le consentement express et par écrit du vendeur

3. PRIX

Les produits sont fournis au prix fixé sur la base du tarif VENDEE CARROSSERIE en vigueur au moment de la réception de la commande. Les prix s'entendent départ du stock, TVA et toutes autres taxes non comprises qui seront facturées en sus. La facturation intervient dès la disponibilité des produits. Dans le cas où le prix des matières premières telles que l'acier ou le caoutchouc subiraient une hausse trimestrielle supérieure à 10 %, la hausse des tarifs sera répercutée sur le prix de vente suivant l'usage.

4. DÉLAIS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

4.1 Modalités de paiement

Sauf accord particulier, le règlement est exigible à la livraison, eu égard à la nature spécifique des produits vendus. Les commandes émanant des Administrations ou des Grands Comptes sont acceptées sous réserve de la remise d'un bon de commande conforme. Le règlement différé entraîne des frais qui sont communiqués au client. En cas d'acceptation, le règlement est exigible à la date d'échéance indiquée sur la facture. Cette date est calculée à partir de la date d'émission de la facture, sauf pour les Administrations (date de livraison). Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé. Les factures sont payables par chèque ou virement au siège social de VENDEE CARROSSERIE, de telle manière que cette dernière puisse disposer des sommes le jour de l'échéance.

4.2 Retard de paiement

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Par ailleurs, il sera dû, conformément à l'article L441-6 du code du commerce, une indemnité calculée sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, TVA en sus. VENDEE CARROSSERIE exigera le paiement immédiat de toutes les factures non échues. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Le retard de paiement pourra donner lieu en outre à la suspension des commandes et livraisons en cours et au retrait de toute possibilité de délai de paiement tel que mentionné ci-dessus, et d'autre part la restitution des marchandises telles que mentionné à l'article 10 (clause de réserve de propriété).

ZA Croix des chaumes - 85170 LE POIRÉ-SUR-VIE - Tél. 02 51 31 81 81 - Fax 02 51 31 67 68

SAS au capital de 50 000 € - R.C.S La Roche B 441 710 837 - Siret 441 710 837 00010 - APE 2920 Z - T.V.A. FR 03 441 710 837